

AFFAIRE N° 19

CESSION DE TERRAINS A LA S.H.L.M.R. POUR LA CONSTRUCTION
DE CINQUANTE LOGEMENTS LOCATIFS SOCIAUX A DOMENJOD
(OPERATION "LOUISIANE")

Le Secrétaire donne lecture du rapport.

Mesdames, Messieurs et Chers Collègues,

La Commune a proposé à la S.H.L.M.R., depuis quelques temps, deux terrains, sis à Domenjod (cadastrés section CX n° 190 et 276, de 11 799 m²), pour y construire des Logements Locatifs Sociaux.

S'agissant de terrains difficiles, en raison de leur topographie mouvementée, la S.H.L.M.R. a adopté, en accord avec la D.D.E., une procédure de REX (Réalisation EXpérimentale) visant à concilier la volonté municipale de densifier au maximum, avec l'obligation de proposer des logements accessibles aux familles à faibles revenus, constituant l'essentiel des demandes recensées.

Les études sont sur le point d'aboutir, et la S.H.L.M.R. se déclare en mesure de commencer les travaux avant la fin du premier semestre 1990.

Le programme est de cinquante Logements Locatifs Sociaux.

Ces parcelles de terrain pourraient être vendues au prix de 2 000 000 F.

Je vous demande, Mesdames et Messieurs, en cas d'accord, de m'autoriser à intervenir dans l'acte de vente des terrains communaux, cadastrés section CX n° 190 et n° 276, à la S.H.L.M.R. au prix sus-mentionné de 2 000 000 F.

AVIS DES COMMISSIONS

Les Commissions HABITAT, URBANISME et FINANCES émettent un avis favorable.

M. LECHAT M. : Y a-t-il eu évolution de nos relations avec la S.H.L.M.R. et la S.I.D.R. ? Nous n'avons aucune possibilité de contrôle leur budget, lors même nous participons activement à la mise en oeuvre de projets de prestige, en garantissant leurs emprunts.

Par ailleurs, j'aimerais que vous m'apportiez des précisions sur l'attribution des logements.

LE MAIRE : En ce qui concerne la S.H.L.M.R., nous garantissons des emprunts pour des projets bien connus. Il ne s'agit pas d'opérations "de prestige". Nos relations avec la S.H.L.M.R. s'améliorent. Par contre, la communication avec la S.I.D.R. est moins bonne.

Nous souhaitons surtout inciter ces organismes à proposer des projets de construction intégrant davantage de logements. Mille permis de construire ont été déposés. Il y a, cependant, des petits litiges, parce que certains projets ne sont pas très au point.

Nous savons que la S.I.D.R. a des réserves foncières à Saint-Denis. Nous l'incitons donc à présenter des projets pour bénéficier des crédits d'aide au logement social. Nous essayons d'améliorer la situation. Mais, beaucoup d'efforts doivent encore être fournis dans ce domaine.

Y a-t-il d'autres questions ? Non.

Je mets cette affaire aux voix.

Oppositions ? Non. Abstentions ? Non. Pour ? Ensemble des Conseillers Municipaux présents.

Le rapport est adopté à l'UNANIMITE.

*

*

*